



Le maréchal de Souvray ; M. de Bellegarde, grand écuyer de France ; M. de Pluvinet, maître d'équitation de Louis XIII (vers 1620), d'après Crispin de Pas.



Dame de la cour ; Marie de Médicis sous le costume de veuve avec le chaperon ; Gentilhomme en habit de cour (vers 1620), d'après Gagnières.

blent une imitation des matelassures qui défiguraient le costume féminin. Les dames mettaient leur ambition à exagérer la finesse de leur taille, en exagérant en même temps, la saillie des hanches. La *vertugade*, qui supportait les jupes, se composait d'un large cerceau, formant un plateau supérieur, autour duquel tombait l'étoffe en plis raides. Là-dessus venait le corsage, allongé et étréci, qui ressemblait à un cône tenant en équilibre sur sa pointe, au milieu d'une grande basque, à gros bouillons, qui dépassait encore la saillie de la vertugade. Les manches étaient également étripées, et s'engonçaient sous des manchérons pendants ; la collarète de dentelle, montée sur une armature de fils de laiton, était énorme, et, comme la tête semblait petite, au milieu de ces super-fétations, on haussa la chevelure, en façon de tour, au moyen d'un abondant apport de faux cheveux.

Chose curieuse, la mode féminine accusa une plus longue persistance dans ses formes que la mode masculine. Tandis que celui-ci, après la mort de Henri IV, se modifiait considérablement, le costume des femmes demeurait à peu près immuable. Marie de Médicis conservait les coupes de vêtements qui lui avaient agréé pendant sa jeunesse, et, tant qu'elle fut à la tête du gouvernement, les dames de la cour, qui donnaient le ton, imitèrent son ajustement, ce qui fait que la vertugade et les hanches larges conservèrent leurs exubérantes saillies, que l'on soulignait encore par une jupe courte, drapée à la taille, comme on le reconnaît dans un de nos exemples.

Le costume d'un gentilhomme, vers 1620, fait voir quelles modifications se sont introduites dans les habits des hommes. Le pourpoint est moins raide ; la taille est très haute ; les hauts-de-chausses sont larges et s'arrêtent au genou ; c'est le commencement de la culotte, que l'on portera jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le manteau est plus long, plus souple ; les cheveux, que l'on portait courts jusque-là, sont longs, sans exagération. Des édits somptuaires, sous Henri IV, avaient interdit les dorures ; on les remplaça par des passementeries de soie, puis par des touffes de rubans, qui ornaient les jarretières, l'empoigne des souliers, et la garde de l'épée. Quant aux bas, ils étaient en soie ; tout élégant se serait fait un scrupule de se chauffer avec de la laine, qu'on

laissait aux petites gens. Les bottes, que l'on mettait logiquement pour monter à cheval, furent, peu à peu, portées en visite et en cérémonie. Cette mode, qui arrangeait bien des gens, par sa commodité, et l'économie de bas de soie qui en résultait, devint si générale, qu'on a souvent cité le mot de ce voyageur espagnol à qui l'on demandait des nouvelles de Paris, qu'il venait de quitter : " J'y ai vu bien des gens, disait-il, mais il ne doit plus y avoir personne à cette heure, car ils étaient tous bottés et apparemment sur le point de partir. " Ces bottes étaient en cuir mou, et très ajustés de forme ; les élégants les mouillaient, alors qu'ils les avaient mises, pour qu'en séchant elles épousassent plus fidèlement la forme des jambes.

Ce fut toute une révolution que le remplacement des hauts-de-chausses écourtés et ballonnés, par des culottes flottantes. Les vieillards demeurèrent fidèles à l'ancienne forme, comme on le voit par la figurine, représentant M. de Pluvinet, qui fut le maître d'équitation de Louis XIII. Le haut-de-chausses, à mi-cuisse, fut porté en grande cérémonie, notamment au sacre des rois, alors que le costume était réglé par un protocole traditionnel ; Charles X, lors de son sacre, en 1825, fut le dernier qui porta le haut-de-chausses à la Henri IV, que l'on n'a plus revu qu'au théâtre.

La mort de Concini (14 avril 1617) détermina un changement considérable dans la direction politique du pays, et surtout un mouvement de réaction contre les habitudes précédentes. La mode suivit la nouvelle impulsion, et les dernières traces du costume tel qu'on le portait sous Henri IV disparurent pour jamais. Il en résulta, pour les deux sexes, un ajustement, à la fois sobre et élégant, que nous ont rendu familier les tableaux des Flamands, car les peintres de ce pays abordèrent plus volontiers la représentation des scènes qui se passaient sous leurs yeux, laissant à leurs collègues de l'étranger les fantaisies mythologiques. Cette mode s'établit de 1620 à 1635. Les étoffes bariolées, les velours de Gênes, les lampas et les damas brochés, furent abandonnés pour des étoffes unies ; Henri IV avait proscribed les dorures, mais elles reparurent, sous le nom de clinquant, et leur règne fut de courte durée, car en 1634, un édit prohiba galons, cannetilles, pourfilures, franges, etc.,